



Le 20 Septembre, 2021

30001273

## **Préavis d'adjudication de contrats**

**Titre: Location de poubelles et collecte des ordures à la base de Seal Cove**

### **1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC).**

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

### **2. Définitions du besoin.**

Le ministère des Pêches et des Océans (MPO) a besoin de fournir tout l'équipement, les matériaux et la main-d'œuvre pour offrir des services de gestion des déchets, y compris la collecte, l'enlèvement et l'élimination des ordures, des bacs en carton recyclable et des bacs en bois, conformément aux plans du site ci-joints, à partir de la base de la Garde côtière canadienne située au 2501, chemin Seal Cove. Ce service comprendra la fourniture de conteneurs à ordures munis de couvercles pouvant être fermés. Chaque conteneur doit indiquer clairement quel contenu peut y être déposé. Tous les conteneurs doivent être en bon état, sans dommages extérieurs graves et sans perforations dues à la corrosion, et tous leurs composants doivent être en bon état de fonctionnement.

Type de déchets, taille du bac et calendrier de collecte :

Article	Emplacement	Contenu	Quantité	Taille (m <sup>3</sup> )	Taux de collecte
1-A	Complexe d'ateliers	Ordures	1	5	Une fois par semaine
1-B	Complexe d'ateliers	Carton	1	5	Une fois par semaine
1-C	Quai	Ordures	1	5	Une fois par semaine
1-D	Quai	Carton	1	5	Une fois par semaine
1-E	Cour	Bois	1	17	Une fois par mois

### **3. Tâches**

L'entrepreneur doit s'assurer que les ordures, les déchets de papier, les caisses, les matériaux de construction, les matériaux recyclables et les matières organiques seront éliminés complètement ou recyclés de manière à ce que l'État soit libéré de toute autre responsabilité pour cette élimination, et que les programmes de recyclage locaux soient respectés. Tout papier, liquide, débris sec, etc., déversé pendant le vidage d'un ou de plusieurs conteneurs doit être complètement ramassé et nettoyé, et éliminé immédiatement. Toute matière (papier, liquide, débris secs, etc.) déversée durant le vidage d'un conteneur doit être complètement ramassée ou nettoyée, puis éliminée immédiatement. Tous les conteneurs sont soumis à l'approbation du gestionnaire des installations de BIPA de la base de Seal Cove du MPO.



**4. Critères d'évaluation de l'énoncé de capacités soumis par les fournisseurs potentiels.**

La fourniture de conteneurs à ordures de taille adéquate (taille) pour supporter le volume de déchets décrit ci-dessous, avec des couvercles pouvant être fermés.

Emplacement du site d'élimination à proximité de la base de Seal Cove (moins de 100 km).

Article	Emplacement	Contenu	Quantité	Taille (m <sup>3</sup> )	Taux de collecte
1-A	Complexe d'ateliers	Ordures	1	5	Une fois par semaine
1-B	Complexe d'ateliers	Carton	1	5	Une fois par semaine
1-C	Quai	Ordures	1	5	Une fois par semaine
1-D	Quai	Carton	1	5	Une fois par semaine
1-E	Cour	Bois	1	17	Une fois par mois

**5. Accords commerciaux :**

Le besoin est assujéti aux dispositions de l'Entente sur les marchés publics de l'Atlantique et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), de l'accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC), de l'Accord de libre-échange Canada-Panama, de l'Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC), de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie, de l'Accord de libre-échange Canada-Honduras.

**6. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance.**

À l'heure actuelle, il n'y a qu'un seul fournisseur de services dans la région capable de répondre à ces exigences spécifiques pour l'élimination des déchets. En raison de la nature éloignée de cet emplacement, il n'y a pas d'autres fournisseurs de services situés dans la zone locale.

**7. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État.**

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour le présent marché en vertu du

*paragraphe 6d) – « une seule personne est capable d'exécuter le marché ».*

**8. Exigences relatives à la sécurité**

Non-Applicable

**9. Période du contrat proposé ou date de livraison.**

Le contrat débute vers le 1<sup>er</sup> octobre 2021 et se termine le 31 mars 2022 inclusivement. Le contrat comprendra trois phases optionnelles, chacune d'une durée d'un an, qui seront mises en œuvre à la discrétion du MPO.

Période optionnelle n° 1 : du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023.

Période optionnelle n° 2 : du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024.

Période optionnelle n° 3 : du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025.



**10. Coût estimatif du contrat proposé.**

La valeur estimée du contrat est de 24 234,00 \$+ (TPS/TVH en sus) annuellement.

**11. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance :**

Nom : Rupert Disposal Ltd.

Adresse : 136, chemin Montgomery/ 131, chemin Misahw, Prince Rupert, Colombie-Britannique, V8J 4M1

**12. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités.**

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

**13. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacités.**

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont le Mardi 5 Octobre, 2021 à 14 :00 HAA.

**14. Demande de renseignements et présentation des énoncés des capacités.**

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être adressés à :

Nom : Marie-Carmen Sedji, Agente des contrats

Adresse : 301, rue Bishop, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

Téléphone : 506-429-2403

Courriel : [DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca)